

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Acquisition de matériels professionnels issus d'un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail d'une entreprise de montage et vente de pneus
MAITRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : EI Cédric BORGHESE (BrivaPneus) <u>Statut juridique</u> : Entreprise individuelle, Statut privé <u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif)</u> : 2 salariés, Chiffre d'affaires de 387 003 euros en 2025, bilan actif de 203 723 euros en 2025 <u>Représentant légal</u> : Cédric BORGHESE <u>Adresse du siège social</u> : FLAGEAC, RUE DU BREUIL, 43100 COHADE <u>Téléphone</u> : 04 71 50 65 44 <u>Adresse e-mail</u> : brivapneu@orange.fr <u>Numéro SIRET</u> : 84078362500014 <u>Numéro TVA</u> : FR38840783625 <u>Numéro PDA</u> : 00376212</p>
LOCALISATION DU PROJET	FLAGEAC, RUE DU BREUIL, 43100 COHADE
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les entreprises qui investissent dans l'amélioration des conditions de travail afin de faciliter l'employabilité des agents et réduire les tensions de recrutement
DESCRIPTION	<p>L'entreprise individuelle Cédric Borghese située à COHADE a été créée en 2018. Elle est spécialisée dans le montage et la vente de pneus, pièces détachées, disques, plaquettes, vidange ainsi que dans les prestations de géométrie automobile. L'entreprise intervient auprès d'une clientèle variée (particuliers, artisans, professionnels).</p> <p>Monsieur Borghèse a souhaité investir en matière de prévention afin de garantir une meilleure santé et sécurité à ses salariés. Il a fait appel à un organisme de prévention des risques en l'occurrence la CARSAT pour réaliser un diagnostic de son entreprise. L'analyse fait état de matériels non adaptés pour certaines interventions sur des véhicules, des zones de travail encombrés ainsi que des zones de stockage non adaptés. Elle montre la nécessité de limiter les troubles musculosquelettiques (charge physique de travail, postures contraignantes), de limiter les risques de chute de plain-pied et de hauteur dans l'atelier en améliorant la sécurité pour les prises en charge de véhicules et les zones de stockage. Pour remédier à ces situations d'insécurité, l'entreprise prévoit d'investir dans un pont de levage pour véhicule pour limiter les risques professionnels des employés de port de charges lourdes et mauvaises postures. Elle prévoit également d'améliorer les zones de stockage. Le diagnostic a mis en avant des contraintes organisationnelles liées à l'aménagement actuel des zones de stockage qui sont encombrées. Pour remédier à ce problème, l'entreprise prévoit d'investir dans des racks de stockage pour pneus afin d'optimiser l'organisation et le gardiennage des pneus pour les clients. Les rayonnages seront conçus de manière à permettre une manutention plus sûre des différents types de pneumatiques et plus accessible.</p>

	<p>Un risque a également été mis en avant pendant les opérations de gonflage. Les tuyaux d'air comprimé encombrant les zones de travail et peuvent être responsables de chutes de plain-pied. Monsieur Borghese projette de faire l'acquisition d'un nouveau système de réseau d'air comprimé en hauteur pour remédier à ce problème.</p> <p>L'entreprise prévoit également d'investir dans un nouvel appareil de géométrie avec fonction de suivi automatique des cibles pour proposer un service de réglage précis des trains roulants qui demandera moins d'opérations de manutention. Il permettra de limiter les opérations de "dévoilage" et d'ajustement des capteurs qui sont effectuées actuellement par l'entreprise à l'aide d'un escabeau et qui exposent le personnel à des risques de chutes de hauteur.</p> <p>L'entreprise prévoit enfin l'acquisition d'un plan de travail à hauteur d'homme pour effectuer les réparations mécaniques (pneus, amortisseurs, etc.) afin de limiter les risques de troubles musculo-squelettiques (charge physique de travail, postures contraignantes, etc.)</p> <p>Ces acquisitions sont en cohérence avec le plan d'actions qui a été réalisé. Ces investissements permettront de garantir de bonnes conditions de travail, de gagner en confort et en sécurité.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p>Date prévisionnelle de début de projet : 12/05/2025</p> <p>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Réseau d'air atelier à air comprimé en hauteur	3 786.95 €	
	Pont roulant à double ciseaux	5 735 €	
	Contrôleur de géométrie	18 300 €	
	Racks de stockage	2 404.06 €	
	Meuble pour travail à hauteur	1 590.00 €	
	TOTAL	31 816.01 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	31 816.01 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	10 181.12 €	sollicité
	Communauté de communes Brioude Sud Auvergne	2 545.28 €	Délibération du 06 juillet 2026
	TOTAL Aides Publiques	12 726.40 €	40 %
	Autofinancement	19 089.61 €	60 %
	TOTAL Financement	31 816.01 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse Proposition : 65/100	Pondération AAP 3.3 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Ces équipements permettront à l'entreprise d'intervenir plus rapidement et de manière plus sécuritaire ce qui entraînera une baisse de ses coûts de fonctionnement	15/15
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le projet en améliorant les conditions de travail rendra l'entreprise plus attractive en vue de nouveaux recrutements	5/5
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	L'entreprise participe à son niveau à dynamiser le tissu économique local	10/10

Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	pas d'éléments repérés	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	Plan d'actions réalisé en concertation avec la CARSAT	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Le projet permettra de garantir de meilleures conditions de travail plus sécuritaires au personnel de l'entreprise	15/15
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	pas d'éléments repérés	0/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	pas d'éléments repérés	0/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	pas d'éléments repérés	0/10

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		26/02/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - Cédric Borghese a fait réaliser des devis auprès d'entreprises spécialisées. - Le plan d'actions a été réalisé en partenariat avec la CARSAT qui a conseillé l'entreprise sur des équipements en termes de sécurité et de confort de travail. Ils permettront notamment de réduire la pénibilité des agents et d'améliorer leur sécurité. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		
	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté de communes est sollicitée à hauteur de 2 545.28 euros. Elle étudiera le dossier le 06 juillet. La communauté de communes est par principe favorable à ce genre de dossier. - L'entreprise ne disposant pas de point de vente, ce projet n'est pas éligible à l'aide de Région et de l'EPCI "Financer mon investissement Commerce et Artisanat. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de Programmation du 20 juillet 2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			10 181.12 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			etenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100